

CP – VISITE DES LOCAUX DU 3919 PAR LA COMMISSAIRE HELENA DALLI ET LA MINISTRE ELISABETH MORENO – 09.03.2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 mars 2022

Le 9 mars 2022, la Commissaire européenne en charge de l'Égalité, Helena Dalli, et la ministre française déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Élisabeth Moreno, se sont rendues à Pantin au siège du 3919, plateforme nationale d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences.

Durant leur visite, la Commissaire et la ministre ont pu rencontrer les équipes du 3919 et échanger avec elles sur le fonctionnement quotidien de la plateforme, l'extension de ses horaires 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en vigueur depuis le 31 août 2021 ainsi que sur l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19.

La Commissaire Dalli a ensuite présenté la proposition de directive européenne « combattre la violence à l'égard des femmes et la violence conjugale » adoptée hier à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes par la Commission européenne. Ce texte ambitieux vise à établir un cadre commun européen, en définissant des standards minimums en termes de prévention, de protection, d'accompagnement des victimes, d'accès à la justice, de coopération et de coordination des services. Concrètement, cela signifie que toutes les Européennes seront assurées d'être protégées par des dispositifs analogues dans tout l'espace européen.

Durant son intervention, **la Commissaire européenne, Helena Dalli, a affirmé** que : « Les violences faites aux femmes nourrissent les inégalités entre les femmes et les hommes, en limitant leur capacité à s'épanouir et à occuper des responsabilités dans la société au même titre que les hommes. Il y a urgence à répondre fermement et avec ambition à l'augmentation des violences. L'objectif et les engagements de la

Commission européenne sont clairs. Aujourd'hui, nous portons sur le devant de la scène une proposition législative à la hauteur de nos engagements internationaux. Avec notre proposition, nous faisons bouger les lignes pour les femmes et les filles en Europe. »

La ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Élisabeth Moreno, a quant à elle déclaré que : « Bâtir une Europe plus égalitaire est une priorité de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Dans ce contexte, l'égalité entre les femmes et les hommes constitue un objectif majeur qui doit irriguer toutes nos politiques publiques. Grande cause du quinquennat du Président de la République Emmanuel Macron, l'enjeu de l'égalité ne saurait advenir sans l'éradication des violences faites aux femmes. La directive adoptée hier par la Commission européenne constitue, ce faisant, une étape importante pour toujours mieux protéger les femmes, partout en Europe. À cette occasion, je me réjouis d'avoir accueilli aujourd'hui la Commissaire Dalli à Paris afin de lui présenter le travail du 3919, notre plateforme nationale d'écoute et d'orientation des victimes dont nous avons étendu les horaires 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 l'an dernier. Il s'agissait d'une attente forte des victimes elles-mêmes et d'une demande des associations que le Gouvernement a concrétisées ».